

1. Vous achetez des cartes au cours d'une réunion du CFCCP ?

- Examinez bien l'état et le sujet des cartes avant d'enchérir et/ou après les avoir acquises : celles-ci peuvent être reprises seulement le soir même de la dispersion, et non dans les jours ou semaines qui des défauts.
- Marquez suivent. En effet le vendeur aura déjà été payé. Pour les cartes mises au tableau, les défauts éventuels sont signalés. Dans les lots, il est parfois noté « en l'état », ce qui signifie que certaines cartes présentent bien d'un signe clair en haut de l'enveloppe les lots que vous souhaitez acquérir pour être sûr que ceux-ci soient sélectionnés pour la vente aux enchères. Retenez aussi le code du lot inscrit sur l'enveloppe jointe car celui-ci sera indiqué à haute voix lors de la vente et vous devrez alors vous manifester à ce moment-là.
- Les enchères fonctionnent de 1 € en 1 € jusqu'à 20 € puis de 2 € en 2 € au-delà.
- Vous payez les lots remportés en fin de séance (chèque ou espèces).

2. Vous voulez vendre des cartes au sein du CFCCP ?

Prenez d'abord contact par courriel avec Danielle Lacroix danlac@club-internet.fr et Michel Degrave cramif@netcourrier.com . Ils peuvent éventuellement se déplacer chez vous si les lots sont importants.

- Les lots/cartes apportés en séance ne seront dispersés qu'aux ventes suivantes et non le jour même. Un reçu vous sera délivré au moment de la remise des lots/cartes. Vous y indiquerez si vous souhaitez ou non reprendre vos cartes en cas de non vente. Des frais de port seront facturés pour un retour par la poste, sinon vous pourrez les récupérer à une séance de dispersion.
- Un code vous est attribué, afin de respecter l'anonymat du vendeur.
- Le prix « plancher » de départ aux enchères est fixé par les membres du groupe de cotation. Seul un prix indicatif peut nous être donné par le vendeur. Les cartes peuvent être vendues à l'unité ou en petits lots, selon leur intérêt. Les cartes de faible valeur sont vendues en lots plus importants (de 100 à 1000 cartes).
- *Si vous avez un prix précis auquel vous souhaitez vendre votre carte postale, votre carte photo, ou votre lot (quelques cartes), choisissez alors la vente à prix nets et contactez par courriel Jacques Guieux jguieux@laposte.net . Au préalable vous devrez adhérer au CFCCP car ces ventes à prix net sont réservées aux adhérents de l'association. Consulter la page "VENTES à PRIX NETS" pour plus d'informations.*
- Les cartes sont présentées aux enchères une à trois fois avec un prix minoré la dernière fois.
- L'association prélève 15 % sur le prix de vente obtenu, pour ses frais de gestion.
- Lorsque tous vos lots auront été vendus, vous serez contactés et informés. Si les lots confiés sont importants un paiement est effectué au fur et à mesure des ventes.

3. Quels lots pouvez-vous nous confier ?

Pour les CPA

- Toutes CPA régionalistes, thématiques, illustrées, ainsi que les CPSM et CPM (pour ces dernières quelques restrictions à voir ci-dessous). Nous nous réservons toutefois le droit de ne pas prendre des CPA de certaines villes ou régions, si nous estimons ne pas pouvoir les vendre.
- Les cartes d'illustrateurs (anciens ou contemporains).
- Les cartes publicitaires.
- Les cartes photos localisées ou non.
- Les cartes étrangères, au coup par coup car celles-ci sont peu collectionnées par nos adhérents.
- Les livres (en rapport avec les cartes), mais nous ne prenons plus les Neudin, Carré ou Fildier.
- Certains « vieux papiers » (menus, gravures, buvards, chromos, factures, etc.) ou des photos. Nous ne prenons pas les timbres, ni autres documents postaux (sauf exception).

Ce que nous ne prenons pas (ou très rarement)

- Les albums vides de cartes (ne seront pris que s'ils sont en bon état).
- Les carnets de cartes (sauf rare exception). Si vous nous les confiez malgré tout, ils seront donnés lors de tombola aux adhérents.
- Les cartes fantaisie anciennes ou modernes type amoureux, femmes, hommes, enfants, série humoristiques, fleurs, animaux ...
- Les cartes de musée ou les cartes de peintres.
- Les 'cartes com' ou les cartes gratuites qui ne sont pas destinées à la vente (*à l'exception des cartes de salons cartophiles ou certaines cartes publicitaires ...*). Ce type de cartes est distribué gratuitement aux adhérents lors de l'envoi du Cartophile ou en début de chaque séance.

Pour les CPSM/ CPM.

Nous ne prenons pas les cartes modernes ou semi modernes qui représentent des paysages (montagnes, mer, forêts, humour, etc.), des châteaux ou autres vues touristiques, ainsi que certaines destinations. En revanche, nous prenons avec plaisir les CPSM ou CPM présentant des rues ou des bâtiments (poste, gare, école, hôpitaux, piscines, etc.) de villes ou villages, ainsi que les vues aériennes de petites villes ou villages.

* * * *

Enfin, point important : les cartes et lots doivent être en bon état.

Nous éliminerons les cartes ou les documents qui ont de graves défauts (plis importants, manque sur carte, trous, taches, etc.)